

Présidence de M. Claude Bonnard, président

Membres absents excusés : Xavier de Haller ; Marie Deveaud ; Nicolas Gillard ; Roland Philippoz ; Francisco Ruiz ; Pierre Santschi ; Maxline Stettler ; Namasivayam Thambipillai ; Maria Velasco.

Membres absents non excusés : Cédric Fracheboud ; Marie-Claude Hofner ; Ntumba Kahumbu ; Françoise Longchamp.

Membres présents	87
Membres absents excusés	9
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Prestations de serment

Il est procédé à la prestation de serment de :

- Mme Marlène Voutat (AGT) en remplacement de M. Jeyarasasingam Sellathurai (AGT), démissionnaire.
- M. Jean Meylan (SOC) en remplacement de M. Roger Cosandey (SOC), démissionnaire.
- M. Bertrand Picard (LE) en remplacement de M. Jean-Pierre Bébox (LE), démissionnaire.

Communication du président

Annonce le décès de M. Jacques Tuscher, ancien président du Conseil communal (1975).

Communication du secrétariat du Conseil

- 31 octobre 2008 : Courriel de Mme Silvia Zamora, directrice de Culture, logement et patrimoine, priant de bien vouloir l'excuser à la première séance du Conseil.
- 5 novembre 2008 : Lettre de la Municipalité demandant l'urgence pour les points R68 Rapport préavis 2008/22 « Un Joker pour les nouvelles technologies. Réponses aux postulats de MM. Bron et Montangero ; R 80 Préavis 2008/25 Etudes régionales : demande d'un crédit II ; R 85 Préavis 2008/31 « Centre artisanal et industriel de Sévelin. Prolongation de la durée des droits distincts et permanents de superficie en faveur de la propriété par étage Centre de Provence I/II, III/IV et VI.

**Communications
municipales**

- 29 octobre 2008 : Organisation de la Commission permanente des finances du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.
- 24 septembre 2008 : Concours pour la création d'une œuvre d'art en hommage à Maurice Bégart. Ouverture d'un compte d'attente.
- 24 octobre 2008 : Question n° 62 de M. Jacques-Etienne Rastorfer « La louve gagne-t-elle du terrain à Lausanne ? ».
- 28 octobre 2008: Interpellation urgente de Mme Sylvie Freymond et consort « Pour une transformation de la gare CFF proche des aspirations de la population lausannoise ».

**Postulat
Dépôt**

de M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) : "Sauvez Lavaux en buvant du Lavaux !".

**Postulat
Dépôt**

de M. François Huguenet (Les Verts) pour la production d'électricité à partir du bois des forêts lausannoises.

**Election
complémentaire**

d'un membre à la Commission permanente des pétitions, en remplacement de M. Roger Cosandey, démissionnaire.

Mme Solange Peters, au nom du groupe socialiste, propose la candidature de M. Jean Meylan.

Le Conseil désigne, à main levée et à l'unanimité moins une abstention, M. Jean Meylan comme membre de la Commission permanente des pétitions.

Questions orales

I. Mme Elena Torriani (AGT) ; M. Olivier Français, directeur des Travaux.

II. M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur des Travaux.

III. M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Olivier Français, directeur des Travaux.

IV. M. Charles-Denis Perrin (LE) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SI.

Interpellation	de Mme Adèle Thorens (Les Verts) et consors « Quel avenir pour le Site associatif du 52 ? »
Discussion	Sylvie Freymond (Les Verts) ; Roland Rapaz (SOC). Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.
Interpellation	de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) « Crise des marchés financiers et Caisse de pensions CPCL »
Discussion	Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Daniel Brélaz, syndic ; Diane Gilliard (AGT) ; Nicolas Gillard (LE) ; Daniel Brélaz, syndic ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Daniel Brélaz, syndic. Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.
Interpellation	de M. Alain Hubler (AGT) : "Un tram, deux trams, une tour : ne jouons pas au bonneteau avec les axes forts"
Discussion	<u>Alain Hubler (AGT) qui dépose la résolution suivante</u> ; Daniel Brélaz, syndic ; Serge Segura (LE) ; Charles-Denis Perrin (LE) ; Jacques Pernet (LE) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Alain Hubler (AGT) ; Giampiero Trezzini (Les Verts) ; Florence Germond (SOC) ; Serge Segura (LE) ; Nicolas Gillard (LE) ; Martine Fiora-Guttmann (LE) ; Jean-Luc Chollet (UDC); Giampiero Trezzini (Les Verts) ; Solange Peters (SOC) ; Yves Ferrari (Les Verts) ; Myriam Tétaz (AGT) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Ulrich Doepper (Les Verts) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Nicolas Gillard (LE) ; Daniel Brélaz, syndic.
Résolution Dépôt	<i>« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fasse systématiquement part à toutes les instances, et notamment à la délégation politique, concernées par le PALM de la préférence actuelle de la majorité du conseil communal de Lausanne pour la variante en surface passant par Saint-Martin / Tunnel / Borde de la deuxième étape des axes forts ».</i>
	M. Jean-Luc Chollet (UDC) demande le vote nominal pour la résolution. Sa demande étant appuyée du nombre suffisant de voix, la secrétaire y procède.
Vote sur la résolution	Le Conseil, par 51 oui, 29 non et 0 abstention, accepte la résolution de M. Alain Hubler (AGT).
Détail du vote nominal	Oui : Alvarez Caroline, Attinger Doepper Claire, Bergmann Sylvianne, Bettens Jean-Charles, Biéler Benoît, Brélaz-Buchs Marie-Ange, Chautems Jean-Marie,

Chessex Luc, Clivaz Philippe, Cosandey Monique, Doepper Ulrich, Dolivo Jean-Michel, Eggli Andrea, Favre Truffer Sylvie, Ferrari Yves, Freymond Sylvie, Gebhardt André, Germond Florence, Ghelfi Fabrice, Gilliard Diane, Graber Nicole, Guidetti Laurent, Hubler Alain, Kahumbu Ntumba, Knecht Evelyne, Litzistorf Natacha, Matthey Isabelle, Mayor Isabelle, Michaud Gigon Sophie, Michel Stéphane, Mivelaz Philippe, Müller Elisabeth, Nsengimana Nkiko, Ostermann Roland, Payot David, Peters Solange, Pitton Blaise Michel, Rapaz Roland, Rastorfer Jacques-Etienne, Rossi Vincent, Ruiz Rebecca, Salzmann Yvan, Santschi Pierre, Schlachter Thomas, Tétaz Myriam, Torriani Elena, Trezzini Giampiero, Wermelinger Elisabeth, Zuercher Magali, Zürcher Anna (51)

Non : Abbet Raphaël, Ansermet Eddy, Bérard Marlène, Blanc Jean-Louis, Cachin Jean-François, Calame Maurice, Cavin Yves-André, Chollet Jean-Luc, de Meuron Thérèse, Fiora-Guttmann Martine, Gaudard Guy-Pascal, Gillard Nicolas, Graf Albert, Grin Nicole, Hildbrand Pierre Antoine, Jacquat Philippe, Junod Sandrine, Marion Axel, Martin Olivier, Mettraux Claude, Meylan Jean, Pernet Jacques, Perrin Charles-Denis, Pittet Francis, Saugeon Esther, Schaller-Curiotto Graziella, Segura Serge, Truan Isabelle, Voiblet Claude-Alain (20.)

Abstention : -

Rapport s/ rapport-préavis

**Rapport-préavis N° 2008/22 : Un Joker pour les nouvelles technologies.
Réponses aux postulats de MM. Bron et Montangero**

Rapporteur : M. Fabrice Ghelfi (SOC)

Discussion

Fabrice Ghelfi (SOC) ; David Payot (AGT) ; Roland Rapaz (SOC) ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SI ; Pierre Santschi (Les Verts).

Vote sur les conclusions

Le Conseil, à une très forte majorité, **décide** :

1. de prendre acte de la réponse de la Municipalité à la motion de M. Alain Bron « Nouvelles technologies de l'information pour tous » ;
2. de prendre acte de la réponse de la Municipalité à la motion de M. Stéphane Montangero « Internet pour toutes et tous » ;
3. d'autoriser la Municipalité à prélever un montant maximum de Fr. 172'000.– sur le fonds du développement durable pour soutenir le projet Joker durant deux ans.

Clôture

La séance est levée à 19 h 55.

Le président :

La secrétaire :

.....

.....